



Le Guide Panoplatre

HGPP
HASNAOUI GYPSUM PANEL

**Solutions
pour Cloisons
Intérieures**

www.hgp-dz.com



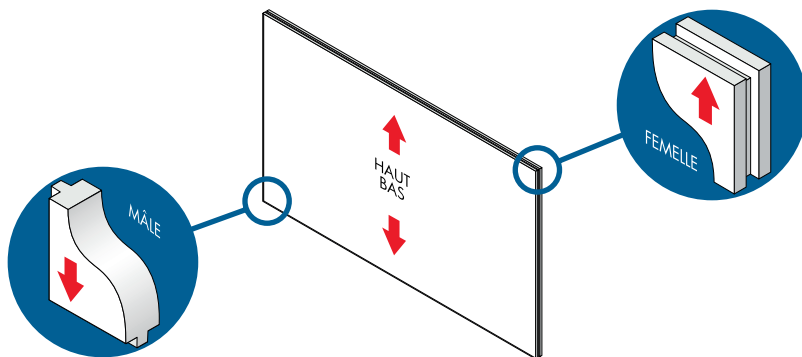
HASNAOUI GYPSUM PANEL

Solutions pour Cloisons Intérieures

1 DESCRIPTION

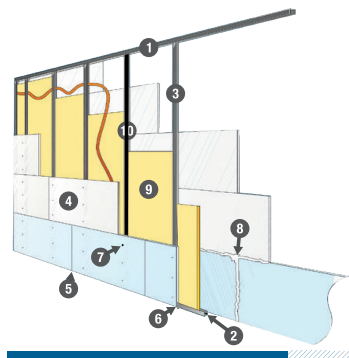
Les cloisons de séparation HGP sont constituées de panneaux en plâtre « Panoplatre » de 120 x 60 x 2.5 cm, renforcés en fibre de verre et vissés sur une structure métallique en acier galvanisé. Elles offrent en plus du bien-être et du confort, la rapidité et la simplicité d'exécution avec des performances optimales, obtenues par l'ensemble : particularité du Panneau, son épaisseur, dimension de la structure métallique et ajout éventuel d'un isolant.

Le résultat final est une surface parfaitement plane et dure. Il en découle deux versions ; une standard et l'autre hydrofuge, les deux sont ignifuges par défaut.



2 PRESENTATION D'UNE CLOISON STANDARD

1. Rail
2. Cheville à frappe 40/6 ou Clou
3. Montant
4. Panneau HGP
5. Guide panneau - Cornière 25
6. Vis TRPF 9.5
7. Vis TTPC 45
8. Colle - Plâtre HGP
9. Isolant en laine minérale
10. Bande acoustique



3 DOMAINE D'EMPLOI

Les cloisons HGP sont destinées à tous les types de constructions, neuves ou en rénovation :

Bâtiments d'habitation, Etablissements Recevant du Public (ERP), Immeubles de Grande Hauteur (IGH), Locaux industriels et commerciaux, Bureaux.

Les locaux concernés sont ceux classés EA (locaux secs ou faiblement humides), EB (locaux moyennement humides) et EB+ privatifs (locaux humides à usage privatif).

Pour l'ensemble des parements des locaux classés EB+ privatifs, seuls sont admis les panneaux hydrofuges.

Dans des zones sismiques, les dispositions réglementaires correspondantes doivent être respectées.

4.1 CONDITIONS PREALABLES

Les constructions concernées doivent être accessibles, hors d'air et hors d'eau, à l'abri des intempéries ou d'apport accidentel d'eau.

Les supports doivent être réceptionnés conformes aux spécifications les concernant (aspect de surface, planéité, aplomb, alignement, etc.).

Les panneaux HGP sont stockés obligatoirement à plat sur des cales disposées dans le sens longitudinal (cales d'au moins 5 cm de large) et sur un sol plat. Le stockage doit être à l'abri des intempéries, des chocs et salissures pouvant survenir au chantier.

Note :

- A la manutention, procédez soigneusement de façon à éviter d'abimer les Panneaux, leurs faces extérieures et leurs angles.
- Les produits en poudre sont stockés aussi à l'abri des dégradations ou déchirures de sacherie.
- Ne pas utiliser un Panneau abimé ou présentant de grande dégradation.

4.2 DIMENSIONNEMENT DES CLOISONS

Les tableaux 1 et 2 donnent les hauteurs limites sous plafond avec une structure verticale métallique sur toute la hauteur dans les conditions normales.

Note :

- A utiliser des profilés métalliques conformes à la norme NF 14195. Le choix de la largeur de structure dépend de l'épaisseur finale de la cloison et des réseaux à incorporer.

Tableau 1 : Cloison

Montant	Epaisseur cloison (mm)	Hauteur limite (m)					
		Entraxe 60 cm		Entraxe 40 cm		Entraxe 30 cm	
		Montant simple	Montant double	Montant simple	Montant double	Montant simple	Montant double
M35/48	100	3	3.57	3.32	3.95	3.57	4.24
M40/70	120	3.82	4.55	4.23	5.03	4.55	5.41
M40/90	140	4.42	5.25	4.89	5.81	5.25	6.25

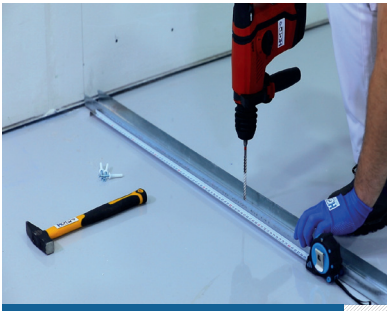
Tableau 2 : Contre Cloison (Montant double sans appui intermédiaire)

Montant	Epaisseur cloison (mm)	Hauteur limite (m)					
		Entraxe 60 cm		Entraxe 40 cm		Entraxe 30 cm	
		Montant simple	Montant double	Montant simple	Montant double	Montant simple	Montant double
M35/48	75	-	2.40	-	2.66	-	2.85
M40/70	95	-	3.06	-	3.38	-	3.64
M40/90	115	-	3.53	-	3.91	-	4.20

4.3 TRAÇAGE

- Repérez sur un côté de la pièce l'emplacement de la cloison au sol.
- Reproduisez ce geste de l'autre côté de la pièce.
- Tracer entre les deux repères.
- Repérez l'emplacement sur les murs.
- Tracez les repères le long des murs jusqu'au plafond en utilisant le niveau.
- Tracez maintenant le plafond entre les deux repères.
- Le pourtour de la pose est désormais matérialisé.



**Sur sol fini :**

- Sur le trait de pose au sol, repérez l'emplacement prévu pour la porte en tenant compte la largeur du futur bloc porte.
- Sur le rail, reportez la distance du mur au repère de porte
- Placez le bord du rail sur les repères puis fixez-le au sol tous les 60 cm maxi.
- Faites la même chose de l'autre côté de la porte.

Sur sol brut :

- Ajoutez une protection complémentaire en polyéthylène.
- Après relevé, le film doit dépasser le niveau du sol fini de 2 cm.

4.5 POSE DES RAILS HAUTS

- Sur le rail, reportez la largeur du plafond entre les repères puis découpez.
- Aligned le rail sur le traçage puis fixez-le tous les 60 cm maximum.

**POSE DES MONTANTS 4.6**

- Après avoir pris la mesure entre le sol et le plafond, raccourcir les montants d'environ 1 cm.
- Placez le montant par rapport à l'extrémité de la cloison ou sur les montants de départ qui seront fixés aux cloisons existantes ou aux piliers en béton armé.
- Il est conseillé de mettre une bande en polyéthylène de 5 mm entre le profilé et le mur afin d'amortir les transmissions acoustiques latérales.
- Introduire le premier montant parfaitement perpendiculairement, à 30 cm de la cloison et ensuite tous les autres, avec un entraxe de 60 cm. (Pour des hauteurs supérieures à 3 mètres, référez-vous au tableau 01 et 02).
- Consolider le montant avec le rail supérieur puis inférieur à l'aide de pince à sertir
- Dans les raccords d'angle à 90 degrés, bloquer les montants sur l'angle en veillant à ce qu'ils soient parfaitement à la verticale.



Note :

Les montants intermédiaires sont fixés à entraxe 60 ,40,30 cm avec un départ respectif de 30,20,15 cm le choix de l'entraxe dépend de la hauteur limite et la largeur de la structure métallique.

4.7 DISPOSITIONS PARTICULIERES

ABOUTAGE DE MONTANTS

Lorsque l'aboutage est nécessaire, éclissez les montants par un morceau de rail avec un recouvrement minimal de 15 cm et un double vissage TRPF 9.5 sur les deux ailes des montants de chaque côté. Alternez les montants aboutés d'un montant à l'autre et évitez de les aligner.

DOUBLAGE DE MONTANTS (ADOSSAGE ou DOS A DOS)

En cas de doublage, les montants sont adossés et doivent être solidarisés par vissage TRPF 9.5 tous les 40 cm environ.

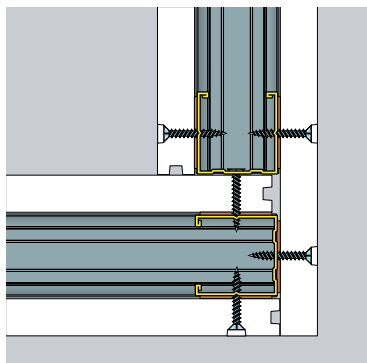
Dans le cas de l'aboutage, décalez les montants pour assurer un recouvrement de 40 cm au moins.

Note :

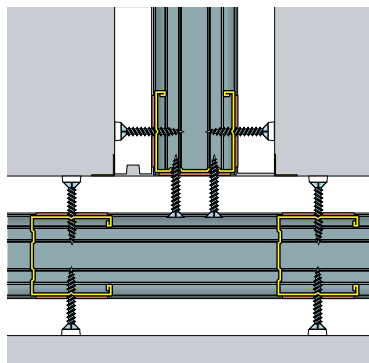
- Les perforations des montants destinées au passage des gaines sont disposées en partie basse. Au droit des ouvrants, ces perforations sont disposées en partie haute.

RACCORDEMENT DES CLOISONS

Les départs et raccords d'Angle ou en T sont réalisés par fixation des montants comme indiqués sur les figures suivantes :



Raccordement d'Angle



Raccordement en T

RACCORDEMENT AUX OUVRANTS (PORTES ET FENETRES)

Le mode de raccordement de l'ossature avec ouvrant dépend de la catégorie des portes. Les portes sont classées en trois catégories en fonction de deux caractéristiques :

Tableau 3 : Catégories de portes

Catégorie	Poids unitaire P	Couple M
Légère	$P < 50 \text{ Kg}$	$M < 20 \text{ Kg.m}$
Lourde	$50 \text{ Kg} < P < 90 \text{ Kg}$	$20 \text{ Kg.m} < M < 50 \text{ Kg.m}$
Très lourde	$P > 90 \text{ Kg}$	$M > 50 \text{ Kg.m}$

Chaque porte est caractérisée par :

- Son poids unitaire P en Kg ;
- Le couple $M = P \times L/2$;
- L est la largeur de la porte en mètre.

A. Portes légères : La liaison est réalisée à l'aide de pré cadre avec double montant et chevron inséré dans un de ces deux derniers.

B. Portes lourdes : En plus de la configuration initiale citée ci-dessus un renforcement est obligatoire par l'utilisation de pré cadre spécifique à ce type de porte.

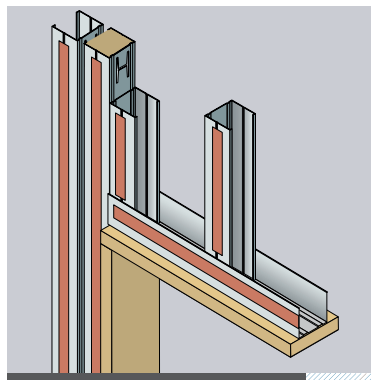
C. Portes très lourdes : La fixation de ces portes doit être assurée indépendamment des cloisons par un support spécifique.

Note :

- En cas d'utilisation sévère (forte fréquence), un surclassement dans la catégorie supérieure peut être décidé.

MÉTHODE DE FIXATION DES PORTES

Pour les ouvertures, préparer les profilés en insérant dans ces derniers un tasseau de bois aux bonnes dimensions et visser le tasseau, ce qui permettra de réaliser une fixation solide du pré cadre en vue du montage du châssis de la porte. Fixer ensuite les montants intérieurs par rapport à l'ouverture de porte, bien en aplomb et insérer côte à côte deux autres montants à une distance de 1 cm environ, sur lesquels les plaques seront vissées successivement. Il est important de ne pas visser les plaques sur les montants internes de la porte, ceci pour éviter que les vibrations ou les percussions de la porte puissent se transmettre aux panneaux et créer des microfissures. Pour la partie au-dessus de la porte, utiliser deux morceaux de montants d'environ 30/20 cm, que vous fixerez le long des profilés de l'ouverture, aux bonnes dimensions. Couper le rail horizontal en "U" puis insérer et bloquer le rail sous les profilés au moyen d'une pince à sertir.



RENFORTS POUR CHARGES LOURDES – FIXATION PREVUE A L'AVANCE

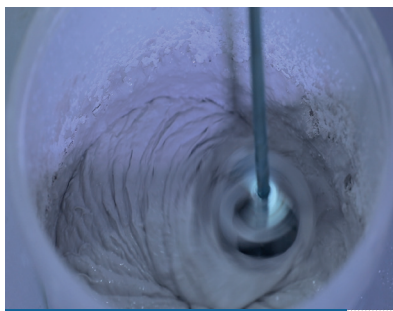
Dans le cas des charges lourdes, un renvoi à l'ossature doit être mis en place par traverse en bois, métallique ou platine solidaire aux montants adjacents.

Note :

- Pour plus de détails, le recours à la réglementation en vigueur est indispensable.

4.8 POSE DE LA CORNIERE GUIDE-PANNEAU

Commencez par la fixation de la cornière guide-panneau parfaitement à l'horizontal à l'aide du niveau avec la réservation de 1 cm au-dessus du niveau final du sol.



POSE DES PANNEAUX HGP 4.9

- A l'arrivée des panneaux HGP à pied d'oeuvre, déballez le plastique d'emballage pour faire évacuer l'humidité de condensation.
- Préparez la colle plâtre HGP avant de procéder à la pose.
- Posez le panneau sur la cornière bien collé à la structure métallique, bord horizontal mal en bas.
- Posez la colle à la spatule sur le bord vertical mal et collez le panneau à la cloison de départ, fixez ensuite le panneau aux montants par triple vissage TTPC 45 avec un espacement de 20 cm environ (10 cm des bords horizontaux) et ainsi de suite pour la première ligne.

Vissage :

Procédez à l'aide de vis normalisées et destinées à cet usage. Les points de fixation doivent être situés au-delà de 3 cm des bords verticaux.

Important :

- Ne vissez jamais sur les rails.

Note :

- Il est recommandé que la première ligne de pose soit réalisée en panneaux HGP hydrofuges.
- Pour la deuxième ligne et afin de décaler les joints verticaux et d'assurer un montage croisé, préparez un demi panneau découpé du côté de départ.
- Pour obtenir un morceau de panneau sur mesure, mesurez puis découpez bien au cutter ou à la scie circulaire stationnaire.
- Appliquez une légère pression vers le bas pour détacher le morceau.
- Posez la colle sur le bord femelle du panneau inférieur et sur le bord vertical à coller contre la cloison de départ et posez le panneau correctement et vissez.
- Préparez un panneau entier, posez la colle sur le bord femelle vertical du dernier panneau posé et sur le bord femelle horizontal du panneau inférieur puis posez le panneau et vissez.
- Les joints verticaux sont situés toujours à mi entraxe et sont alternés d'un parement à l'autre d'une cloison.
- En arrivant à la dernière ligne, prévoyez un espace de 1 cm en haut.
- Dans le cas des montants doubles adossés, le vissage doit être effectué sur les deux montants.



En cas d'une isolation acoustique / thermique, la laine minérale doit être mise en place à la bonne épaisseur et densité avant la pose des panneaux pour les contre-cloisons et avant la pose des panneaux du deuxième côté pour les cloisons et avant la pose des différents réseaux.

Pour l'isolation acoustique, il y a lieu de prévoir aussi les bandes acoustiques sur le périmètre de l'ossature et sur les montants de part et d'autre. Cela empêche la transmission du bruit d'un choc exercé sur le parement de la cloison.





Présentation HGP

SPA HASNAOUI GYPSUM PANEL est une filiale du GROUPE DES SOCIÉTÉS HASNAOUI spécialisée dans la production de panneaux de plâtre fibro renforcés. Ces panneaux massifs avec fibres de verre sont destinés à la réalisation d'ouvrages intérieurs verticaux, de cloisons, de doublages.

Domaines D'utilisation

Logements individuels et collectifs
Bâtiments commerciaux
Bâtiments industriels
Bureaux

Constructions soumises à des conditions particulières d'hygiène, de qualité de l'air, d'acoustique et de sécurité :
Hôtellerie, Établissements de santé, Établissements scolaires, Salles de conférence, Salles de spectacle.

HGP
HASNAOUI GYPSUM PANEL